



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Mission Appui à l'Autorité Environnementale

Tél : 02 36 17 46 38

Mél : mae.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Orléans, le 7 juillet 2023

à
Monsieur FORGEON Michel

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral exonérant d'évaluation environnementale la déclaration d'utilité publique (DUP) de la dérivation des eaux et installation des périmètres de protection du nouveau forage destiné à l'alimentation en eau potable (AEP) des Patureaux à Noyant-de-Touraine, pris suite à votre saisine de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas pour une demande d'examen enregistrée sous le numéro F02423P0115.

Les délais et voies de recours sont indiqués dans ledit arrêté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète de la région
Centre-Val de Loire et par délégation,

SIAEP de Noyant-Pouzay-Trogues
1 Place de la mairie
37800 NOYANT-DE-TOURAINÉ